

# P.L.U.i

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
COMMUNE DE SAINT-CLEMENT



Modifications - Révisions - Mises à jour

ELABORATION

Arrêté le :  
3 juillet 2019

Approuvé le :

Exécuté le :

VISA

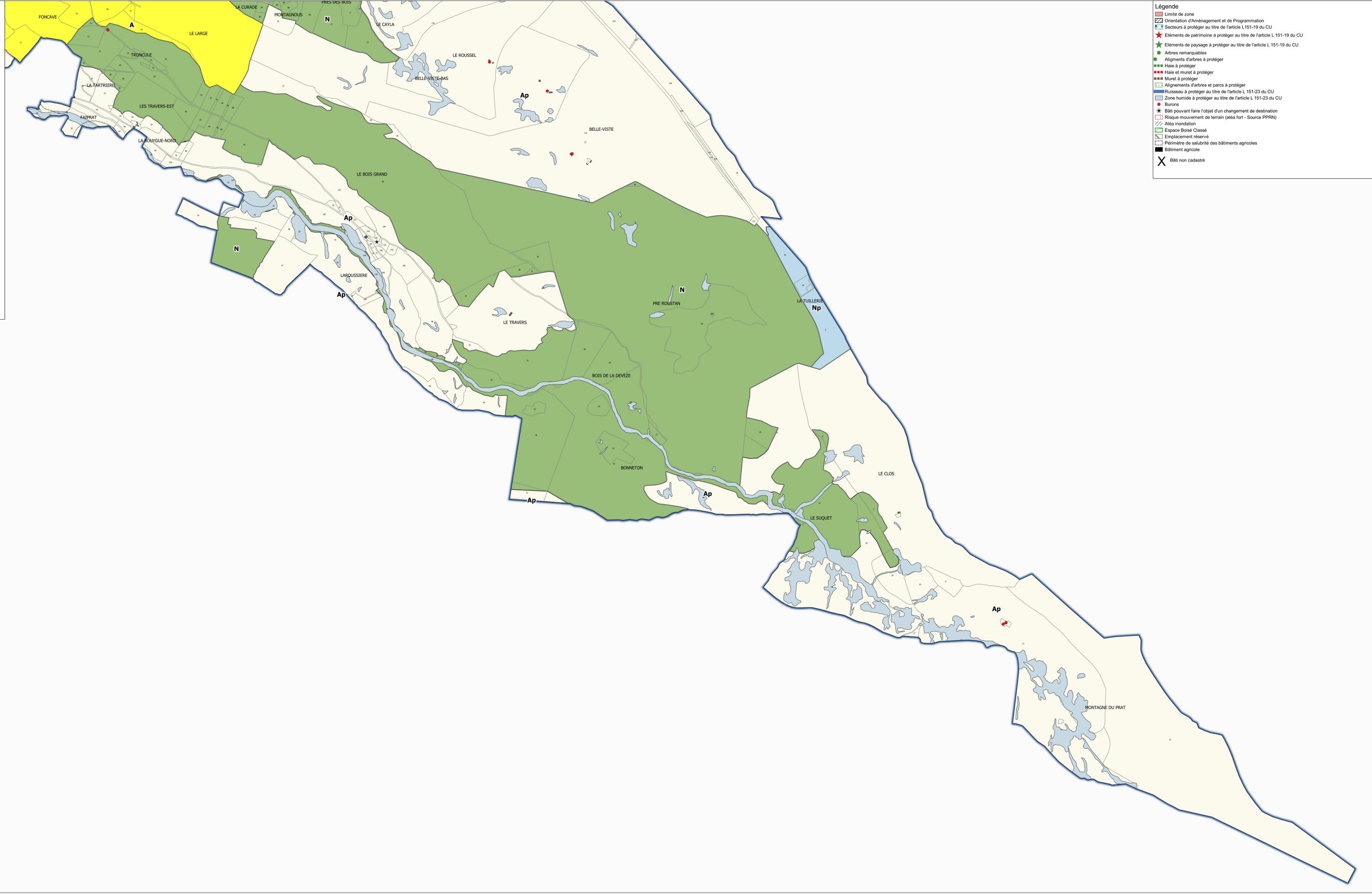
date :  
10 juillet 2019

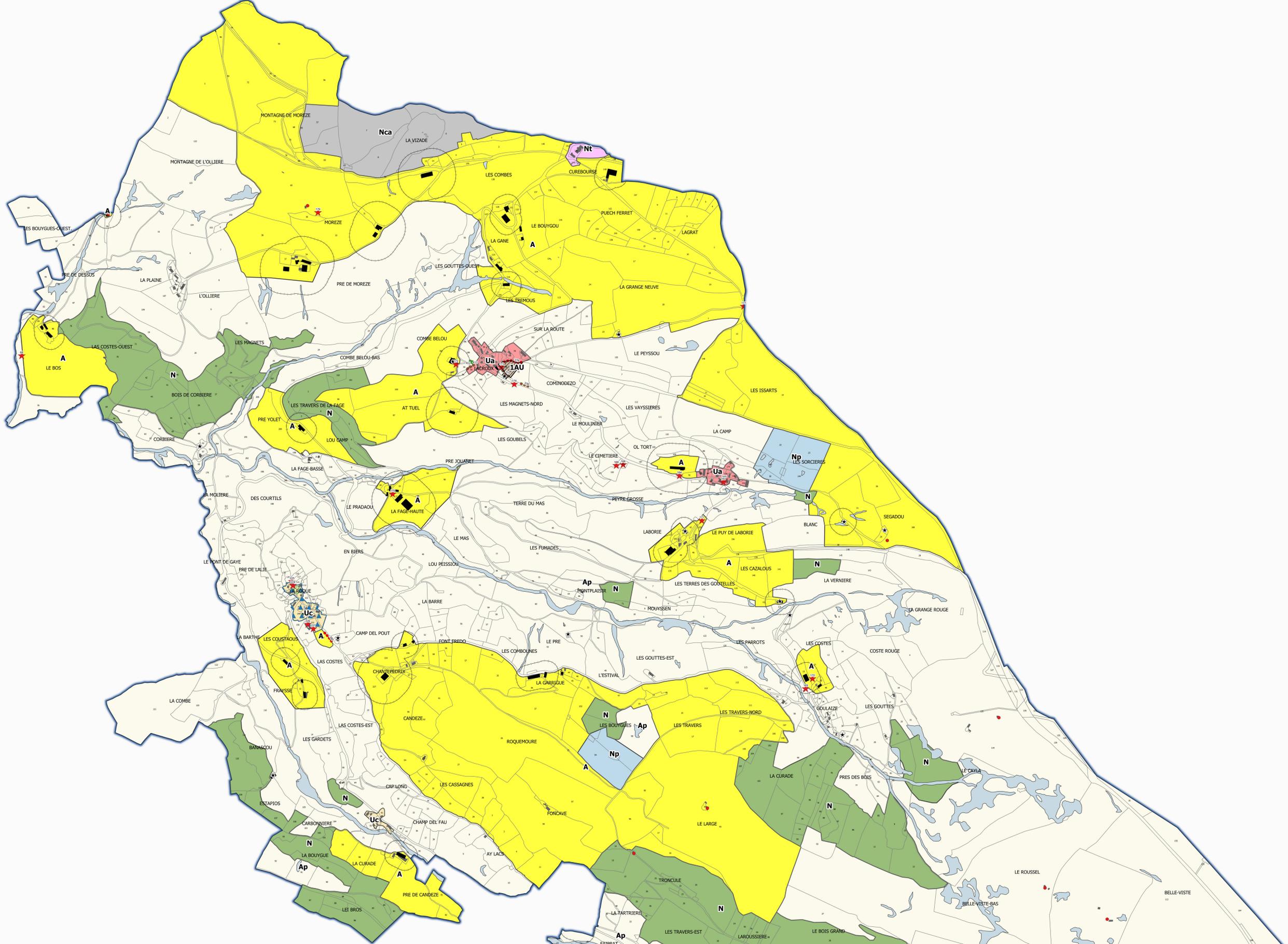
Le Président,  
Nicolas AUBISSON

Zonage  
1:5000  
4.7

### Légende

- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Secteurs à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- Éléments de patrimoine à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- Éléments de paysage à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- Arbres remarquables
- Alignements d'arbres à protéger
- Haie à protéger
- Haie et muret à protéger
- Muret à protéger
- Alignements d'arbres et parcs à protéger
- Ruisseau à protéger au titre de l'article L 151-23 du CU
- Zone humide à protéger au titre de l'article L 151-23 du CU
- Burons
- Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Risque mouvement de terrain (aléa fort - Source PPRN)
- Aléa inondation
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Périmètre de salubrité des bâtiments agricoles
- Bâtiment agricole
- Bâti non cadastré





**Légende**

- Limite de zone
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Secteurs à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- ★ Eléments de patrimoine à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- ★ Eléments de paysage à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- Arbres remarquables
- Alignements d'arbres à protéger
- Haie à protéger
- Haie et murat à protéger
- Murat à protéger
- Alignements d'arbres et parcs à protéger
- Ruisseau à protéger au titre de l'article L 151-23 du CU
- Zone humide à protéger au titre de l'article L 151-23 du CU
- Burons
- ★ BSI pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Risque mouvement de terrain (aléa fort - Source PPRN)
- Aléa inondation
- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Périmètre de salubrité des bâtiments agricoles
- Bâtiment agricole
- X Bâti non cadastré

**octeha**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

à Rodde :  
Carrefour de l'Agriculture  
12020 Rodde Cedex 9  
Tél. 05 65 73 65 76  
à Mende :  
1 rue Notre-Dame  
48000 Mende  
Tél. 04 66 31 13 33  
à Limoux :  
68 rue de la mairie  
11300 Limoux  
Tél. 09 61 66 92 65

PREFECTURE DU CANTAL  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**CERE ET GOUL EN CARLADES**

# P.L.U.i

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
COMMUNE DE SAINT-CLEMENT

**ELABORATION**

Arrêté le :  
9 juillet 2019

Approuvé le :  
\_\_\_\_\_

Etablie le :  
\_\_\_\_\_

Modifications - Révisions - Mises à jour

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**VISA**

Date :  
19 juillet 2019

Le Président,  
Michel ALBESON

Zonage  
**1:5000**

**4.7**

**octeha**  
 TERRITOIRES - HABITAT - AMÉNAGEMENT

PREFECTURE DU CANTAL  
 COMMUNAUTE DE COMMUNES  
**CERE ET GOUL EN CARLADES**

à Rodiez :  
 Carrefour de l'Agriculture  
 12208 Rodiez, Caradez 9  
 Tél. 05 65 73 65 76  
 à Mende :  
 1 rue Notre-Dame  
 48000 Mende  
 Tél. 04 66 31 13 33  
 à Limoux :  
 68 rue de la mairie  
 11300 Limoux  
 Tél. 09 61 66 92 65

**P.L.U.i**  
 PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
 COMMUNE DE SAINT-CLEMENT

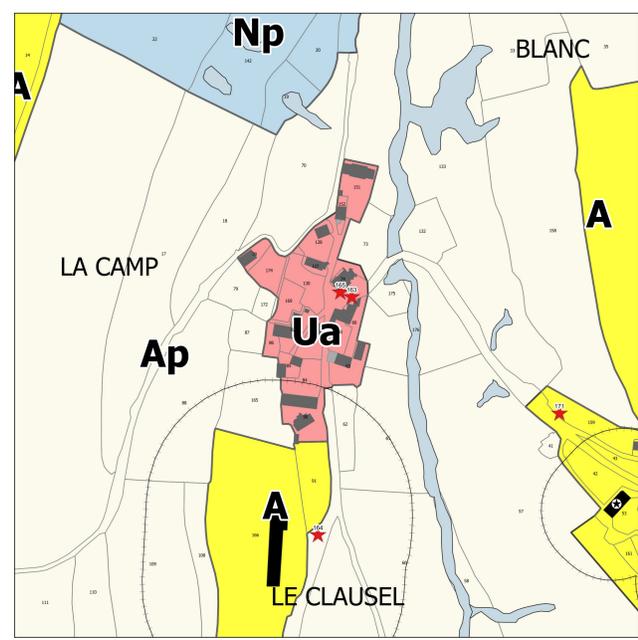
ELABORATION

Arrêté le : 9 juillet 2019  
 Approuvé le :  
 Exécutoire le :

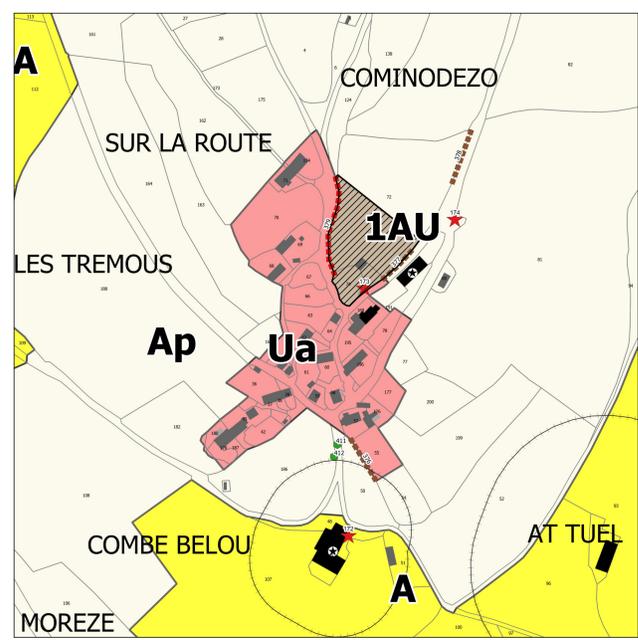
VISA  
 Date : 10 juillet 2019  
 Le Préfet,  
 Michel ABELSON

Modifications - Révisions - Mises à jour

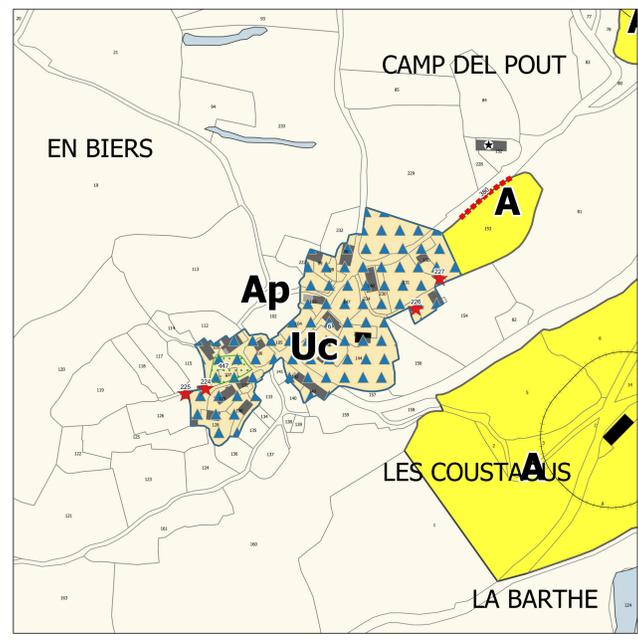
Zonage **4.7**  
 1:2000



Saint-Clément



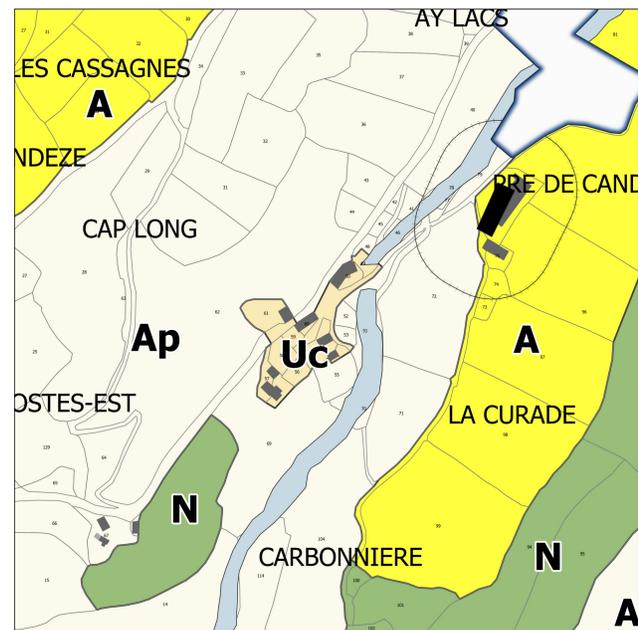
La Croux



La Roque

**Légende**

- Limite de zone
- ▨ Orientation d'Aménagement et de Programmation
- ▭ Secteurs à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
- ★ Eléments de patrimoine à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- ★ Eléments de paysage à protéger au titre de l'article L 151-19 du CU
- Arbres remarquables
- Alignements d'arbres à protéger
- Haie à protéger
- Haie et muret à protéger
- Muret à protéger
- ▭ Alignements d'arbres et parcs à protéger
- ▭ Ruisseau à protéger au titre de l'article L 151-23 du CU
- ▭ Zone humide à protéger au titre de l'article L 151-23 du CU
- Burons
- ★ Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- ▭ Risque mouvement de terrain (aléa fort - Source PPRN)
- ▭ Aléa inondation
- ▭ Espace Boisé Classé
- ▭ Emplacement réservé
- ▭ Périmètre de salubrité des bâtiments agricoles
- ▭ Bâtiment agricole
- X Bâti non cadastré



La Roque Vieille